Panneau de gestion des cookies

L'agglo et les énergies renouvelables

L'agglomération souhaite être exemplaire sur son propre patrimoine. Dans ce cadre, elle a réalisé le diagnostic énergétique de tous ses bâtiments et équipements pour mieux connaître les consommations d'énergie, les réduire et intégrer des énergies renouvelables. Des travaux ont ainsi été effectués, par exemple à Aquabaie, à la Maison de la Baie et à l'Hippodrome.

Mise à jour le 11 septembre 2020

Ronan Kerdraon et Jean-Marc Labbé avec une partie de l'équipe du service Énergie développement durable.

Des panneaux photovoltaïques sur le toit du centre inter-administratif

Ils permettent de couvrir en moyenne 10 % des besoins électriques des bâtiments situés dans le centre-ville de Saint-Brieuc.

Engagés en faveur de la transition écologique, les élus de l'Agglomération ont à cœur de donner l'exemple. Ainsi, depuis juillet, une centrale solaire photovoltaïque, installée sur le toit-terrasse du centre inter-administratif, produit environ 10 % de l'électricité consommée dans les bureaux (éclairage, ordinateurs, serveurs…). En été, ce taux atteint 18 % et redescend à 3 % en hiver.

La centrale compte 50 capteurs photovoltaïques (91 m2 au total) à faible impact environnemental. En effet, ils contiennent 33 % de silicium recyclé.
Cet équipement a coûté – fourniture, pose et branchement compris – 36 550 € TTC, dont 65 % ont été fi nancés grâce à des subventions européennes (fonds européen de développement régional). Il permet de réaliser, selon les prévisions, 2 580 € TTC par an d'économie. Il sera donc rentabilisé dans une petite dizaine d'années.

Des panneaux photovoltaïques en autoconsommation fonctionnent depuis plusieurs années à l'Espace initiative emploi et à la Maison de la Baie. D'autres, dont l'électricité produite est revendue, sont en place au golf de la Baie, à la piscine Aquaval et à l'Espace sciences et métiers. L'installation d'ombrières photovoltaïques est en projet au Centre technique de l'eau et au pôle de proximité de Plœuc-L'Hermitage.

Une centrale photovoltaïque à l'Hippodrome

L'Agglomération a fait installer une centrale photovoltaïque de **850 m²** sur la toiture de l'hippodrome. L'entreprise Quénéa a été retenue et a signé une convention avec Saint-Brieuc Agglomération en début d'année 2013 pour louer la toiture et réaliser les investissements. Les panneaux ont été installés fin 2013. La **production attendue** est de plus de **100 000 Kwh/an.**

Une chaufferie bois sur le quartier de Brézillet

La chaufferie bois de l'Agglo, créée en 2014 et gérée en régie, chauffe plusieurs bâtiments publics du quartier de Brézillet : la piscine Aquabaie, le Palais des Congrès et des Expositions, la Salle Hermione, la Salle Stéredenn et la Maison Départementale des Sports. Les **caractéristiques** de l'équipement :

- → 2 chaudières bois de 750 kW chacune et 2 chaudières gaz naturel de 1500 kW chacune
- → Modèle de chaudière bois de nouvelles générations de la société Compte R, sortie des ateliers en décembre 2012 (chaîne de montage spécifique) et construite en Auvergne
- → 850 mètres linéaires de réseau de chaleur
- → 2 100 à 3 000 tonnes de bois consommées par an
- → Un système de filtration des poussières 3 fois plus performant (30 mg/Nm3) que la réglementation en vigueur, soit 4 fois plus propre que les poêles à bois de nouvelles générations des particuliers.

≋ Le fonds chaleur territorialisé

Jusqu'à 60 % d'aides à la production d'énergies renouvelables

Bois énergie, solaire thermique, géothermie de surface, récupération de la chaleur fatale... il existe plusieurs types de production de chaleur renouvelable. Lancé par l'Ademe, le fond chaleur s'adresse aux **entreprises, associations ou institutions** qui souhaitent passer aux énergies renouvelables.

Une **aide jusqu'à 60 % de l'investissement est mobilisable** auprès de l'agglomération **jusqu'en octobre 2022**. Bénéficiez également d'un accompagnement gratuit, neutre et indépendant pour votre projet de production de chaleur renouvelable.

POURQUOI PASSER AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES ?

→ Maîtrisez vos charges d'exploitation ;

→ Devenez producteur d'énergie ;

→ Agissez en faveur de l'environnement en faisant le choix d'une énergie renouvelable et propre ;

→ Améliorez le confort de votre établissement ;

→ Favorisez l'emploi et l'investissement à l'échelle locale de votre territoire.

Contact : Mathilde OGIER, chargée de mission,
energie@sbaa.fr

≋ Des initiatives citoyennes

Des habitants de Langueux et du quartier de Robien (Saint-Brieuc) se mobilisent pour développer localement les énergies renouvelables.

La production d'électricité sur notre territoire

Pour en savoir plus, découvrez ces trois tutos vidéo pour comprendre l'électricité.

- → Tuto #1 : Production et consommation d'énergie : Un système équilibré
- → Tuto #2 : D'où vient l'électricité que je consomme ?
- → Tuto #3 : Qu'est-ce qui consomme de l'électricité ?